

Chers collègues,

Ce mercredi après-midi 27 février, une délégation du SNETAA-FO a été reçue en audience par Madame Joliat, Secrétaire Générale du Rectorat. Madame Moune, Secrétaire Générale adjointe, déléguée à l'organisation scolaire et universitaire, Monsieur Grattianette, Secrétaire Général de la DSDEN de la Gironde, et Madame Toulet, chef de division à la DOS de la Gironde, assistaient Madame Joliat.

Cette audience a duré près de 2 heures. Nous avons essayé de démontrer que l'administration de l'Académie de Bordeaux ne considérait jamais, pour le calcul des DGH, le cas ou deux demi-divisions étaient regroupées en enseignement général.

Bien sûr, Madame La Secrétaire Générale n'a pas accepté de reconnaître que le texte du BO spécial n°2 du 19 février 2009 n'était pas respecté... Mais elle n'a pas pu non plus nous prouver le contraire...

Nous avons bien compris que de toute manière, il était trop tard pour que tous les moyens que nous réclamions pour les LP de l'Académie, soient donnés. Oui, Madame La Secrétaire Générale nous a demandé si nous souhaitions qu'elle reprenne les moyens qu'elle avait donnés aux collèges pour les donner au LP... Bien sûr, vous devinez notre réponse...

Mais le SNETAA ne pouvait pas repartir sans obtenir davantage pour les LP dès cette année. Et **notre délégation a obtenu que tous les LP qui sont concernés par le regroupement de deux demi-divisions de Bac Pro en enseignement général, puissent obtenir, s'ils le demandent au DASEN de leur département, une augmentation de leur DGH.**

Ce sera le cas pour les LP suivant : **Sud Gironde à Langon, Jean Monnet à Libourne, Paul Broca à Sainte-foy La Grande, de L'Estuaire à Blaye, Odilon Redon à Pauillac. Et pour Pré de Cordy à Sarlat, l'Alba à Bergerac et Champo à Mauléon Soule**, ils leur faut simplement prendre rendez-vous avec leur DASEN et signaler qu'une pré négociation a eu lieu au Rectorat de Bordeaux entre Madame La SG et le SNETAA.

Ceci est une première victoire du SNETAA-FO Bordeaux ! Et les jalons ont été posés pour l'année prochaine ! **Le SNETAA sera vigilant pour que dorénavant, tous les moyens dus aux LP soient réellement donnés au LP !**

Vous pourrez toujours compter sur le SNETAA, le SNETAA compte sur vous.